



## **Règlement de formation continue 2025**

### **CONDITIONS D'ANNULATION / REPORT**

- ✚ En cas d'annulation de la formation du fait de la formatrice, le coût de l'inscription sera intégralement remboursé au/à la participant.e. Aucun autre frais lié à cette annulation ne sera pris en charge par DIALOGOS Formations. Aucune indemnité ne sera proposée.
- ✚ En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de la formatrice, le coût de l'inscription sera remboursé au/à la participant.e au prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette annulation ne sera pris en charge par DIALOGOS Formations. Aucune indemnité ne sera proposée.
- ✚ Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 30 jours avant la journée de formation (ou la 1<sup>ère</sup> journée de formation s'il s'agit d'une formation de plus longue durée) donnera lieu à un remboursement intégral.
- ✚ Toute annulation de votre inscription qui interviendrait entre le 20<sup>e</sup> et le 30<sup>e</sup> jour avant la journée de formation (ou la 1<sup>ère</sup> journée de formation s'il s'agit d'une formation de plus longue durée) donnera lieu à un remboursement de 50% du tarif de la formation.
- ✚ Si l'annulation de votre inscription intervient à moins de 20 jours avant la journée de formation (ou la 1<sup>ère</sup> journée de formation s'il s'agit d'une formation de plus longue durée) ne donnera lieu à aucun remboursement. L'intégralité de la finance d'inscription reste acquise à DIALOGOS Formations.
- ✚ Cette clause s'applique également en cas d'inscription tardive à moins de 20 jours du début de la formation (notamment pour les formations en visioconférence en direct).
- ✚ Ces conditions sont appliquées sauf cas de force majeure justifié (certificat médical à envoyer en lettre recommandée à DIALOGOS Formations).
- ✚ Toute annulation à 30 jours ou moins de la formation ou tout désistement en cours de formation devront être annoncés par le/la participant.e à DIALOGOS Formations par lettre recommandée.

### **Clauses particulières concernant les formations prévues en présentiel**

- ✚ En cas d'éventuelle interdiction officielle de dispenser des formations continues d'adultes en présentiel en raison des conditions sanitaires ou si le risque de contamination d'un virus (tel que le Covid-19 et ses variants) est estimé trop important par la formatrice,
- ✚ En cas de nombre insuffisant de participants pour maintenir la formation en présentiel,
- ✚ Ou pour tout autre motif exceptionnel,

la formatrice se réserve le droit de reporter la formation ou de la réaliser en visio-conférence via Zoom aux dates initialement prévues.

### **Clauses particulières concernant les formations prévues en visioconférence**

- ✚ **Cas exceptionnel** : En cas d'impossibilité pour un-e participant-e de suivre la formation en temps réel (avec motif valable), un accès au replay de la formation pourra être fourni sur la plateforme Zoom au terme de la formation, avec un code d'accès et une date d'expiration pour le visionnement de la vidéo.
- ✚ Dans ce cas, le/la participant.e s'engage à ne pas diffuser cette vidéo ni à la visionner avec d'autres personnes qui ne seraient pas inscrites à cette formation et n'auraient pas obtenu l'autorisation de la formatrice d'y avoir accès.

## RÈGLEMENT INTERNE DE DIALOGOS FORMATIONS

- ✚ **Horaires :** Les participant.e.s s'engagent à respecter les horaires d'accueil et de formation (en début de matinée et à la reprise après chaque pause). La formation reprendra à l'heure prévue même en l'absence de certains participants
- ✚ **Enregistrement :** Il est formellement interdit d'enregistrer par audio ou de filmer les séances de formation ; cette règle s'applique également en cas de visio-conférence par Zoom (que seule la formatrice peut enregistrer pour des motifs d'auto-formation et auto-évaluation).
- ✚ **Photos des diaporamas ou autre document projeté/affiché :** La prise de photos de tout document projeté ou affiché est soumise à autorisation de la formatrice.
- ✚ **Effectif et ajournement :**
  - Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, un nombre limité de participants est défini pour chaque formation.
  - Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée de votre dossier complet (convention remplie, datée, signée et renvoyée à DIALOGOS Formations + paiement de la formation).
  - Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes pour la session proposée. DIALOGOS Formations peut alors proposer aux personnes inscrites au-delà de cet effectif :
    - de participer à une nouvelle session et d'être mise en liste d'attente jusqu'à la confirmation des nouvelles dates de celles-ci ;
    - d'être transférées sur une session parallèle si cela s'avère possible.
  - Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, DIALOGOS Formations se réserve la possibilité :
    - d'ajourner la formation en informant les participant.e.s au plus tard deux semaines avant la 1<sup>ère</sup> journée de formation et cela sans indemnités ;
    - de réunir les inscrit.e.s de sessions parallèles dans un seul lieu ;
    - de passer en mode visioconférence via Zoom aux dates initialement prévues afin de maintenir la formation malgré un nombre réduit de participants.
- ✚ DIALOGOS Formations se réserve le droit de reporter la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent ou encore de modifier le lieu de son déroulement.
- ✚ **Obligations et cas de force majeure :** DIALOGOS Formations ne pourra être tenue responsable à l'égard des participant.e.s en cas d'inexécution de la formation en cas de force majeure ou d'événement fortuit (maladie ou accident de la formatrice, toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de DIALOGOS Formations).
- ✚ **Propriété intellectuelle et copyright :** L'ensemble des contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (écrite, numérique, orale, etc.), utilisé par DIALOGOS Formations pour assurer les formations ou remis aux participant.e.s, constitue des œuvres originales et à ce titre est protégé par la propriété intellectuelle et le copyright. Par conséquent, le/la participant.e s'engage à ne pas transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents sans un accord exprès de DIALOGOS Formations. Cette interdiction porte en particulier sur toute utilisation faite par le/la participant.e en vue de l'organisation ou de l'animation de formations, d'interventions, de réunions avec d'autres professionnels ainsi que de la transmission des documents à d'autres collègues.
- ✚ **Descriptif et programme des formations :** Le contenu du programme, tel qu'il figure sur la fiche de présentation de la formation, est fourni à titre indicatif. La formatrice se réserve le droit de le modifier en fonction du niveau de connaissances des participants, de la dynamique du groupe, du timing, de demandes particulières, etc.
- ✚ Tout participant se doit d'adopter un comportement et des propos respectueux envers la formatrice et les autres participant.e.s. Tout comportement/propos susceptible de dégrader la dynamique de groupe donnera lieu à un avertissement de la part de la formatrice ; en cas de récidive, il pourra être demandé au/à la participant.e à l'origine d'une attitude irrespectueuse ou incompatible avec le bon déroulement de la formation de quitter celle-ci.